



syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

FORMATIONS POUR LES ÉLUS DE CSE, CE ET CHSCT

2019

DANS CE CATALOGUE

SYNDEX ENGAGÉ DANS LA FORMATION DES ÉLUS

- ▶ Pourquoi se former avec Syndex ? p. 6
- ▶ Qui sont les formateurs Syndex ? p. 6
- ▶ Notre offre p. 7
- ▶ Construire votre parcours p. 8
- ▶ Votre formation dans votre région p. 10
- ▶ Des lieux conviviaux pour vous accueillir p. 11
- ▶ Se former quand on est élu européen p. 12
- ▶ Qui sommes-nous ? p. 14
- ▶ Nos experts p. 15
- ▶ Le sommaire des formations p. 16

VOS FORMATIONS LES ESSENTIELS

- ▶ Fondamentaux p. 22
- ▶ Niveau avancé p. 29

VOS FORMATIONS SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

p. 33

VOS FORMATIONS POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH

p. 45

VOS FORMATIONS EXPERT

- ▶ Actualités p. 61
- ▶ Renouveler le dialogue social p. 64
- ▶ Se préparer aux mutations p. 69
- ▶ Épargne salariale et protection complémentaire p. 73

LE GUIDE PRATIQUE DU STAGIAIRE

- ▶ Formation des nouveaux élus, quels sont vos droits ? p. 78
- ▶ Vos démarches auprès de votre employeur p. 79
- ▶ Demander une autorisation d'absence p. 80
- ▶ Les grandes étapes de votre inscription à une formation Syndex p. 81
- ▶ Bulletin d'inscription p. 83
- ▶ Nos engagements qualité p.85

L'édito

Ce catalogue de formations est pour vous, nous l'avons construit page par page en nous mettant à votre place, pour tenter de vous accompagner dans les missions qui sont les vôtres. Pourquoi le lire ?

Parce qu'avec le CSE il vaut mieux être accompagné. Si le paysage du dialogue social n'a eu de cesse d'évoluer depuis une quinzaine d'années, la création du CSE annonce un bouleversement pour les IRP. En cumulant au sein d'une même instance les attributions des DP, des élus de CE et CHSCT, le CSE marque la fin de la spécialisation et implique pour les IRP une nécessité de maîtriser de plus en plus de sujets ! Pour faire face à ce bouleversement et remplir votre mandat sans avoir l'impression de « bricoler », vous allez devoir vous former.



*David Dupuy,
Comité de Direction*

Parce que Syndex a depuis près de 50 ans la volonté d'installer un dialogue social nourri et juste. Depuis sa création en 1971, Syndex n'a eu de cesse d'innover pour adapter son expertise aux évolutions économiques, législatives et sociétales pour toujours mieux répondre aux problématiques de ses clients. La formation a toujours représenté pour nous un levier pour vous permettre d'exercer au mieux vos prérogatives.

Parce que notre offre de formation est aujourd'hui proposée en format inter-entreprises. La formation chez Syndex se nourrit de l'expérience de terrain de ses formateurs experts, tous consultants travaillant aux côtés des élus. Pour vous permettre de rencontrer des élus d'autres entreprises, de vous enrichir de leur expérience, nous proposons aujourd'hui des formations inter-entreprises.

Parce que notre offre de formation est toujours disponible en intra-entreprise et sur mesure. Ce catalogue peut vous donner des idées de formations spécifiques à construire avec vos interlocuteurs locaux, en Île-de-France ou en régions, au plus près de vos attentes et de votre secteur d'activité. Outre les apports pédagogiques, ces formations vous permettront de travailler la dynamique et l'organisation de votre CSE.

Alors gardez précieusement ce catalogue, il est à vous et constitue un outil de gestion de vos compétences.

À bientôt.





SYNDEX ENGAGÉ DANS LA FORMATION DES ÉLUS

POURQUOI *se former* AVEC SYNDEX ?

Vous cherchez un formateur qui comprende vos préoccupations

Nos formateurs sont tous experts économiques et/ou du travail auprès des CE, CHSCT, CSE. Ils ont acquis leur expérience sur le terrain, en vous accompagnant.

Vous voulez vous préparer à votre mandat ou renforcer vos compétences

Notre objectif est de faire de vous un interlocuteur pertinent face à votre direction. C'est tout le sens de nos formations Les Essentiels et de nos propositions de parcours. Avec nos gammes Santé, sécurité, conditions de travail, Politique

sociale et gestion RH et Expert, consolidez vos acquis ou développez de nouvelles compétences.

Vous cherchez une formation concrète et opérationnelle

Nos formations sont destinées à vous rendre autonomes au quotidien. Cas pratiques et mises en situation sont là pour vous mettre le pied à l'étrier.

Vous cherchez une formation dans votre région

Syndex est présent partout en France. Ses formateurs aussi !

>>> DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES SALARIÉS, C'EST
POUVOIR CONCILIER BONNE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE
ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.
ÇA S'APPREND !



QUI SONT LES *formateurs* *Syndex* ?

Une équipe pédagogique de formateurs experts pour construire l'offre de formation.

Un réseau de formateurs experts présents partout en France.

Un vivier de spécialistes, pour apporter le meilleur de la connaissance sur les sujets les plus pointus.

NOTRE *offre*

>>> TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMITÉ N'ONT PAS LES MÊMES BESOINS EN FORMATION ? NOTRE CATALOGUE EST FAIT POUR VOUS.

Quatre gammes

- Les **Essentiels** : formation économique de l'élu et formation SSCT, pour acquérir l'indispensable.
- **Santé, sécurité, conditions de travail** : 7 formations pour mieux appréhender ces thèmes complexes.
- **Politique sociale et gestion RH** : pour vous donner les moyens de discuter les choix faits par votre employeur.
- **Expert** : actualités, dialogue social, restructurations, épargne salariale, pour développer votre action.

La formation en inter-entreprise

- En groupe de 8 à 12 personnes, vous confrontez votre expérience à celle d'élus venant d'horizons différents.

La formation en intra-entreprise

- Pour une formation sur mesure axée sur les problématiques de votre entreprise, vous pouvez nous contacter et construire un programme spécifique en intra.

Nos tarifs

- En inter : 350 ou 400 euros par jour et par stagiaire, net de taxes (hors repas).
- En intra : sur devis.

LA *qualité*

Syndex a reçu la certification Afnor e-AFAQ Formation professionnelle.

Nos formations sont également référencées à partir du Datadock.



CONSTRUIRE *votre parcours*

>>> POUR COMBINER FORMATION ÉCONOMIQUE ET FORMATION SSCT DANS UN PARCOURS ADAPTÉ À VOTRE NIVEAU

> *Parcours élu de CSE* LES FONDAMENTAUX

Vous êtes élu pour la première fois délégué au CSE ? Notre parcours CSE « les Fondamentaux » est conçu pour vous ! Il peut articuler vos deux congés de formation d'élu (économique et SSCT) afin que vous preniez rapidement en main votre mandat.

Les fondamentaux Nouvel élu du CSE 5 jours

(Attributions, prérogatives,
bases de l'analyse économique)
voir p.22



Les fondamentaux SSCT 3 jours

(Prérogatives et moyens dans le domaine SSCT,
initiation à l'analyse du travail)
voir p.24

8 jours pour acquérir les bases indispensables de votre mandat, à prendre de façon coordonnée ou non !

Et pour les élus d'entreprises
de plus de 300 salariés



Approfondissement SSCT 2 jours

voir p.24

Important

Acquis à la première élection, le droit à la formation économique est réactivé au bout de 4 ans de mandat. Le droit à la formation SSCT est quant à lui renouvelé à chaque réélection. Pour en savoir plus, allez p. 77.

Pour tout savoir sur vos droits à la formation, retrouvez le guide pratique du stagiaire p. 81

Nos formateurs
viennent du terrain.
Ils vous forment à des
techniques qu'ils ont eux
même expérimentées



> **Parcours élu de CSE NIVEAU AVANCÉ**

Vos droits à la formation ont été renouvelés et vous voulez approfondir vos compétences en suivant l'une de nos formations SSCT, Politique sociale ou Expert ? Composez votre parcours avec nos formateur experts !

Exemples de parcours « niveau avancé »

Exemple de parcours économique
*(dans la limite des 5 jours
du congé nouvel élu)*

**Rendre un avis sur les
orientations stratégiques**

1 jour

voir p.65



**Comprendre
la politique de rémunération
de son entreprise**

2 jours

voir p.50



**Épargne salariale :
intéressement et participation**

1 jour

voir p.76



**Introduction
à l'égalité F/H et à la QVT**

1 jour

voir p.57

Exemple de parcours SSCT
*(dans la limite des 3/5 jours
du congé SSCT)*

L'arbre des causes

2 jours

voir p.36



**Identifier et prévenir
les risques psychosociaux
dans son entreprise**

2 jours

voir p.37



**Identifier les enjeux
d'un déménagement de locaux
pour les conditions de travail**

1 jour

voir p.39

**Contactez-nous pour construire un parcours de niveau avancé
contact@syndex.fr / 01 44 79 13 00**

VOTRE *formation* DANS VOTRE RÉGION

>>> AVEC SES
16 BUREAUX EN
FRANCE, SYNDEX
EST PRÉSENT
SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE,
Y COMPRIS EN
OUTRE-MER. VOUS
POURREZ DONC
TROUVER UNE
FORMATION PRÈS
DE CHEZ VOUS !



LE *plus* SYNDEX

Les formateurs Syndex
se déplacent dans votre
entreprise pour une session
en intra !





DES *lieux conviviaux* POUR VOUS ACCUEILLIR

Nous pouvons vous accueillir chez nous

Nos formations peuvent se dérouler dans nos locaux lorsque c'est possible. Nos salles de réunion sont équipées pour vous recevoir.

Venir chez nous vous donnera aussi l'occasion d'y rencontrer votre expert à la pause café !

Nous pouvons aussi venir à votre rencontre

Les formations peuvent être organisées sur demande hors de nos locaux, à proximité de vos lieux de travail et/ou de vie.

À Paris, vos formations dans un immeuble inscrit dans une démarche HQE

Pour nous, être engagés, c'est aussi agir favorablement sur notre environnement. Notre siège est ainsi implanté dans l'éco-quartier de la Halle Pajol dans le 18^e arrondissement, et notre bâtiment fait l'objet d'une exploitation Haute Qualité environnementale.

SE FORMER QUAND ON EST ÉLU *européen*

>>> PARCE QUE LES
COMITÉS D'ENTREPRISE
EUROPÉENS RÉUNISSENT
DES PERSONNES
ISSUES DE DIFFÉRENTS
PAYS, SYNDEX MET LA
TRANSNATIONALITÉ AU
CŒUR DE SES FORMATIONS
EUROPÉENNES

Se comprendre au sein du CEE et comprendre les spécificités du dialogue social européen sont essentiels au bon fonctionnement de l'instance et à la construction d'une action commune.

C'est pourquoi nous mobilisons les experts auprès des CEE de nos bureaux européens pour vous former. Nos équipes sont ainsi au plus près de vos réalités économiques, sociales et syndicales.

Nos formateurs européens viennent de nos pays d'implantation et, outre leur langue maternelle, parlent aussi le français, l'anglais ou l'allemand.

Bon à savoir !

Depuis 2009, les textes européens prévoient un droit à la formation (et à l'expertise) pour les élus de CEE. Une nécessité pour qui doit contribuer à un dialogue social transnational.



> **Notre offre**

Formations initiales

Pour vous familiariser avec les particularités du dialogue social européen et de son cadre légal.

Formations avancées

Entrez en action avec nos formations consacrées au fonctionnement de l'instance, qu'il s'agisse de mener une information-consultation ou de (re) négocier votre accord CEE.

Formations spécifiques

Affinez votre pratique à l'aide de nos modules ad hoc : RSE, aborder les rémunérations au sein d'un CEE, communication interculturelle, santé-sécurité, etc.

***Découvrez l'intégralité de nos formations européennes sur
www.syndex.eu***

Catalogue des formations européennes Syndex disponible en 4 langues



LE *plus* SYNDEX

Nous travaillons également en lien étroit avec des fédérations et organisations syndicales européennes et mondiales.



CONTACTS

ALLEMAGNE
WMP
info@wilke-maack.de

BELGIQUE
Syndex Europe et International
contact@syndex.eu

IRLANDE
Syndex UK
contact@syndex.org.uk

ROUMANIE
Syndex Consulting
contact@syndex.ro

ROYAUME-UNI
Syndex UK
contact@syndex.org.uk

ESPAGNE
Syndex Consultores Ibérica
contact@syndex.es

POLOGNE
Syndex Polska
info@syndex.pl

>>> SYNDEX, C'EST PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES ÉLUS DE CEE ET UNE PRÉSENCE DANS SEPT PAYS D'EUROPE

QUI **sommes-nous** ?

>>> SYNDEX ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DEPUIS PRÈS DE 50 ANS.

Syndex est un cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés depuis près de 50 ans.

Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE, les CHSCT et les CSE ainsi que les organisations syndicales.

Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 6 filiales, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salariés.

Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.





NOS *experts*

>>> LES EXPERTS DE SYNDEX SONT DES SPÉCIALISTES DE L'ENTREPRISE DANS SES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, ENGAGÉS À VOS CÔTÉS POUR FAIRE VIVRE VOS DROITS.

Nos experts sont disponibles partout en France pour écouter vos besoins, vous accompagner ponctuellement ou dans la durée afin de vous donner les clés pour comprendre et agir.

Économistes, ergonomes, analystes financiers, ingénieurs, experts comptables, contrôleurs de gestion, sociologues, psychologues du travail... les experts Syndex développent des relations de proximité avec les élus et les organisations syndicales.

NOS FORMATIONS

VOS FORMATIONS *Les essentiels*

**La formation économique agréée
5 jours** p. 22

**La formation SSCT agréée 3 jours
et 5 jours** p. 24

**La formation économique agréée
spéciale médico-social 5 jours** p. 26

Maitriser le fonctionnement du CSE
et devenir un interlocuteur de la
direction (1 j) p. 29

Maitriser les prérogatives et
les moyens d'action du CSE (1 j) p. 30

Comprendre la logique économique
de l'entreprise pour être pertinent
dans son rôle d'IRP (2 j) p. 31

VOS FORMATIONS *Santé, sécurité, conditions de travail*

S'initier à l'analyse du travail (2 j) p. 36

Identifier et prévenir les risques
psychosociaux dans son entreprise (2 j) p. 37

Pénibilité réglementaire et pénibilité
réelle, quels enjeux et leviers pour le
CSE ? (2 j) p. 38

Identifier les enjeux d'un déménagement
de locaux pour les conditions
de travail (1 j) p. 39

Repérer et prévenir les risques de
troubles musculosquelettiques dans
son entreprise (2 j) p. 40

Utiliser l'arbre des causes
pour conduire une enquête sur
risque grave (2 j) p. 41

Prévenir les effets des horaires
atypiques sur la santé au travail (2 j) p. 42

VOS FORMATIONS *Politique sociale et gestion RH*

Rendre un avis sur la politique
sociale (2 j) p. 48

Comprendre et appliquer une
convention collective (1 j) p. 49

Comprendre la politique de rémunération
de son entreprise, avec module optionnel
préparer la négociation (2 j + 2 j) p. 50

Peser ou négocier sur les organisations
du temps de travail (2 j) p. 52

Maîtriser la GEPPMM (2 j) p. 53

Peser sur la politique de formation,
avec module optionnel préparer la
négociation (2 j + 1 j) p. 54

Maîtriser l'égalité professionnelle
et la qualité de vie au travail (2 j) p. 55

VOS FORMATIONS

Expert

ACTUALITÉS

- Comprendre le CSE (1 j) p. 61
- Préparer son passage en CSE (1 j) p. 62
- Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (1 j) p. 63

RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL

- Se préparer à rendre un avis sur les consultations récurrentes (1 j) p. 64
- CV de site®, un dialogue social innovant pour affronter les mutations économiques (1 j) p. 65
- Utiliser la responsabilité sociale d'entreprise pour renouveler le dialogue social (1 j) p. 66
- Faire face à la transformation numérique (1 j) p. 68

SE PRÉPARER AUX MUTATIONS

- Licenciements économiques et PSE, quels enjeux pour les IRP ? (2 j) p. 69
- Rupture conventionnelle collective et accords de performance collective : comment éviter un « PSE allégé » ? (2 j) p. 70
- Exercer le droit d'alerte économique du CE/CSE (0,5 j) p. 71
- Que faire face à un LBO ? (1 j) p. 72

ÉPARGNE SALARIALE ET PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

- Épargne salariale : intéressement et participation (1 j) p. 73
- Les fondamentaux des régimes de prévoyance et frais de santé (2 j) p. 74



À PARTIR DE 1

- ▶ Pour les entreprises (CSE) est mis en place
- ▶ Il reprend les prérogatives
 - Présenter à l'employeur les conditions de sécurité et les conditions de travail, les maladies professionnelles
- ▶ Certaines prérogatives
 - Participation des Délégués du Personnel à l'absence de CE (licenciement, fixation professionnelle, fixation
- ▶ En dessous de 50 salariés donc pas estimer en j
- ▶ Sa mise en place est obligatoire pour les salariés pendant 1

LES ESSENTIELS



Chaque réforme du dialogue social, et plus encore la dernière, instaurant le CSE, vous amène à vous réinterroger sur votre fonction de représentant des salariés : comment assumer son rôle dans un environnement complexe et en perpétuelle évolution ?

L'ambition de nos formations Les Essentiels est de vous transmettre les compétences indispensables à l'exercice de votre mandat :

- quels sont le rôle, les prérogatives et les droits du CSE ?
- quels sont votre rôle dans l'instance, vos droits en tant que représentant des salariés et vos engagements envers l'instance et les salariés ?
- comment assurer le rôle d'interlocuteur économique de la direction dans le contexte économique et capitalistique actuel ?
- comment défendre l'intérêt des salariés dans le domaine de la santé, sécurité et amélioration des conditions de travail ?

Vous disposez de quelques jours pour acquérir les connaissances qui soutiendront votre pratique de représentant des salariés. C'est pourquoi Syndex vous propose des formations interactives, adaptée à vos attentes, nourries de notre expérience de terrain et toujours revisitée à l'aune des évolutions législatives. En un mot : opérationnelles !

Que vous soyez un nouvel élu ou historiquement engagé dans les IRP, nos formations vous permettront de mieux défendre l'intérêt des salariés, quel que soit le contexte de votre entreprise.

NOS *experts*

Jean Michel Rago et Alexandre Messaksoudy sont les responsables pédagogiques des Essentiels.

Expert économique, Jean-Michel anime des formations depuis une vingtaine d'années, à Syndex, mais aussi à l'École de management de Toulouse. Sa passion ? la pédagogie, dont il expérimente les nouveaux outils avec curiosité et enthousiasme.

Expert SSCT et psychologue du travail, Alexandre a été élu CHSCT dans un groupe hospitalier avant de rejoindre Syndex. Sa connaissance des effets des conditions de travail sur la santé des salariés lui vient du terrain. La formation ? Il y est venu naturellement et s'y consacre depuis près de 10 ans.



LES *points forts* DES ESSENTIELS

- **Une pédagogie active et accessible** : la formation est inscrite dans nos gènes. Notre mission est, au-delà des expertises, de transmettre des compétences et d'aider les IRP à agir concrètement dans leurs entreprises. Nos formateurs adaptent et rendent accessible à chacun les contenus de nos formations.
- **Le CSE au centre de nos préoccupations** : tous nos modules ont été reconstruits pour répondre à l'immense enjeu de faire vivre positivement pour les salariés et leurs représentants cette nouvelle instance.
- **Une gamme adaptable** : si les fondamentaux sont les mêmes, le contexte économique et social d'un grand groupe, d'une PME ou d'une association n'est pas le même. Nos formations, déclinables en intra, sont modulables en vue de construire des parcours adaptés à votre équipe.

LE *plus* SYNDEX

Nos formateurs sont tous des experts impliqués auprès des IRP, que ce soit dans le champ économique ou SSCT. La pédagogie s'appuie donc sur une véritable expérience des instances et une connaissance approfondie des stratégies des directions. Nos formations sont ainsi émaillées d'exemples concrets et vécus, parfois plus vrais que nature. Rien de mieux pour se préparer à défendre l'intérêt des salariés !



Sommaire LES ESSENTIELS

LES FONDAMENTAUX

La formation économique agréée 5 jours (réf. CSE-001 - 5 jours)	p. 22
La formation SSCT agréée 3 jours (réf. CSE-002) et 5 jours (réf. CSE-003)	p. 24
La formation économique agréée 5 jours spécial secteur médico-social (réf. CSE-004 - 5 jours)	p. 26

NIVEAU AVANCÉ

Maîtriser les prérogatives et les moyens d'action du CSE (1 jour)	p. 29
Maîtriser le fonctionnement du CSE pour devenir un interlocuteur de la direction (1 jour)	p. 30
Comprendre la logique économique de l'entreprise pour être pertinent dans son rôle d'IRP (2 jours)	p. 31



LES FONDAMENTAUX > **La formation économique agréée 5 jours**



APPROFONDIR SES CONNAISSANCES ÉCONOMIQUES POUR AUGMENTER LA PERTINENCE DU CSE EN QUALITÉ D'INTERLOCUTEUR ÉCONOMIQUE DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-001

- ▶ **35 heures** de formation agréée
- ▶ **1 750 €**/personne en inter
- ▶ **À associer aux fondamentaux SSCT** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Cinq jours pour découvrir le rôle économique du CSE et s'investir pleinement dans son mandat.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du CSE et savoir l'affirmer
- ▶ Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- ▶ Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- ▶ Savoir interroger le modèle économique de l'entreprise
- ▶ Articuler le champ économique avec les autres thèmes d'action du CSE
- ▶ Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

PROGRAMME

1. Comprendre le rôle économique du CSE

- Rappel des textes fondamentaux et de la mission générale du CSE
- Les principales prérogatives du CSE dans le champ économique
- Les moyens d'actions du CSE dans le champ économique

Apport de connaissances et mise en perspective de la pratique actuelle du CSE

2. Faire le lien entre l'activité réelle de l'entreprise et les états de synthèse de l'entreprise remis aux salariés

- Initiation à la logique économique et financière : la logique des flux, la compréhension du vocabulaire de base
- La traduction des opérations économiques et financières dans les documents de l'entreprise
- Quelle fonction et quelle utilité des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et tableau de flux

Découverte des concepts à partir de cas simplifiés

3. Situer l'entreprise et sa performance économique

- La dynamique économique : l'outil économique et la recherche de rentabilité
- Le lien entre la profitabilité et la rentabilité économique : comprendre les objectifs fixés par les actionnaires aux managers et leurs conséquences sur la vie de l'entreprise
- Les leviers de la création et de la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise, la place des salariés dans ce modèle

Découverte à partir d'exercices simplifiés

4. Comprendre les enjeux financiers de l'entreprise

- La mécanique de l'effet levier : le rôle de l'endettement pour l'entreprise et pour les actionnaires
- Les leviers des directions pour augmenter les flux annuels de trésorerie
- Les indicateurs de risque financiers : pour les actionnaires, les banquiers et les salariés

Cas d'application simplifiés pour comprendre les mécanismes à l'œuvre

5. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

Jeu de rôle sur des cas concrets qui concernent les participants (en fonction de l'actualité des participants)

6. Articuler le positionnement économique avec les autres domaines d'intervention du CSE

- Le lien entre les orientations stratégiques, leurs conséquences économiques et financières, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Le lien entre les décisions économiques et financières et la politique sociale de l'entreprise
- L'impact des décisions économiques sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail
- Le lien entre l'économie et le social, l'application des textes et des accords d'entreprise (périmètre délégués du personnel)

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

PUBLIC

▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale



LE plus
SYNDEX

Une méthode pédagogique éprouvée à partir de concepts compréhensibles et de cas simplifiés

Une formation interactive, basée sur le partage d'expérience en lien avec les apports théoriques

Une formation centrée sur la compréhension des mécanismes et des enjeux et non sur la technique pure

Une formation ouverte à tous, orientée vers l'action des élus

Réf. CSE-001

5 jours (35h)

1 750€ en inter
Intra : sur devis

LES FONDAMENTAUX > La formation SSCT agrée 3 jours ou 5 jours



S'INITIER À L'ANALYSE DU TRAVAIL POUR
AUGMENTER LA PERTINENCE DU CSE
EN QUALITÉ D'INTERLOCUTEUR SSCT
DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-002 / CSE-003

- ▶ **21 ou 35 heures** de formation agréée selon la taille de l'entreprise
- ▶ **À associer aux fondamentaux économiques** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Trois à cinq jours pour découvrir le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail et s'investir pleinement dans son mandat.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les attributions et les moyens du CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

- ▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

PROGRAMME

1. Connaître et comprendre le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail

- Connaître les missions et les attributions du CSE en matière de SSCT
- Identifier le cadre législatif et réglementaire de la santé et sécurité au travail

2. Maîtriser l'organisation et les moyens du CSE en matière SSCT

- Elaborer des modalités d'articulation efficaces entre les différentes instances et acteurs qui ont des missions SSCT (CSE centraux, locaux, commissions SSCT et représentants de proximité)
- Connaître les outils et les cadres d'action de l'instance (enquête, inspection, information-consultation, droit d'alerte...)

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail

3. S'initier à l'analyse du travail

- Maîtriser les notions théoriques de l'analyse du travail
- Identifier les effets possibles de l'organisation et des conditions de travail sur la santé
- Apprendre à distinguer et décrire des facteurs de risques physiques, environnementaux et organisationnels

Observation d'une situation réelle dans l'entreprise. Atelier et étude de cas en sous-groupe

4. Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques professionnels

- S'entendre sur ce que sont les risques professionnels et les identifier par familles
- Établir un diagnostic SSCT de l'entreprise à partir des documents de prévention de l'entreprise
- Identifier les différents acteurs de la prévention présents dans et hors de l'entreprise
- Inscrire son action de terrain dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail

5. Porter une action d'amélioration des conditions de travail en CSE

- Savoir conduire une action portant sur l'amélioration des conditions de travail en fonction de l'organisation du CSE, des domaines de consultation et de l'architecture des instances
- Préparer une intervention en réunion : ordre du jour, préparation de l'argumentaire ou de la délibération, répartition des rôles entre membres...
- Savoir mobiliser les lois et les réglementations relatifs au CSE pour légitimer les actions de l'instance en matière SSCT

Étude de cas en sous-groupe.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des cas réels

Vous construisez ensemble des outils utilisables dès la sortie de la formation

► Entreprises de moins de 300 salariés

Réf. CSE-002

3 jours (21h)

1050€ en inter
Intra : sur devis

► Entreprises de plus de 300 salariés

Réf. CSE-003

5 jours (35h)

1750€ en inter
Intra : sur devis

LES FONDAMENTAUX

La formation économique agréée 5 jours special secteur médico-social

Réf. : CSE-004

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du CSE et savoir l'affirmer
- ▶ Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- ▶ Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- ▶ Savoir interroger le modèle économique de l'association et les choix budgétaires
- ▶ Articuler le champ économique avec les autres thèmes d'action du CSE
- ▶ Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

PUBLIC

- ▶ Membre de CSE du secteur médico-social handicap ou social (soumis à la loi 2002)

PRÉREQUIS :

Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

Réf. CSE-004

5 jours (35h)

1750€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre le rôle économique du CSE

- Rappel des textes fondamentaux et de la mission générale du CSE
- Les principales prérogatives du CSE dans le champ économique
- Les moyens d'actions du CSE dans le champ économique

Apport de connaissances et mise en perspective de la pratique actuelle du CSE

2. Comprendre les enjeux du secteur et les évolutions récentes

- La gouvernance associative : qui gère des établissements accueillant des personnes handicapées ? comment fonctionne une association ? où se situe le pouvoir de décision ?
- La logique du siège ou des charges réparties : la juxtaposition du périmètre juridique de l'entité gestionnaire au périmètre est-elle toujours de mise ?
- Comprendre les logiques gestion propre/gestion conventionnée, place du central (siège) au local (établissement)

Découverte à partir d'exercices simplifiés

3. Un financement socialisé se traduit par une logique budgétaire

- Campagne budgétaire : les différentes phases, du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale à la tarification des établissements
- Des états comptables, financiers et sociaux normalisés dans le cadre d'un calendrier établi. Quels changements induits par les CPOM ?
- L'enjeu et l'analyse des produits en fonction du mode de tarification (prix de journée et dotation globale, évolutions en cours)
- Du résultat comptable au résultat administratif

Découverte à partir d'exercices simplifiés

4. Les bases comptables de première nécessité

- Nature d'une charge et d'un produit
- La décomposition des trois groupes de charges et l'approche charges brutes / charges nettes



LE **plus** SYNDEX

Une méthode pédagogique éprouvée à partir de concepts compréhensibles et des cas simplifiés

Une formation interactive, basée sur le partage d'expérience en lien avec les apports théoriques

Une formation centrée sur la compréhension des mécanismes et des enjeux et non sur la technique pure

Une formation orientée vers l'action des élus

- Charges de personnel : principales composantes et raisons des évolutions
- Analyse d'un résultat, un écart entre le budget exécutoire et le réalisé à un double niveau : produits issus de l'activité et charges nettes des recettes en atténuation
- Les composantes d'un bilan : des biens de l'association (actif) et la manière dont elle les finance (passif)
- La politique de provisions et l'enjeu autour des investissements immobiliers

5. Comprendre les enjeux financiers de l'association

- Équilibres financiers : quel degré de risques pour une association ? pourquoi la trésorerie évolue ? Une trésorerie représentant 6 mois des charges annuelles est-elle une nécessité ? Un gage de pérennité ?
- Le résultat d'une association et de ses établissements : entre le visible et l'apparent. Quelles sont les variables qui influent sur le résultat d'un établissement ? Pourquoi la régulation du résultat d'un l'établissement se fait, au final, par le biais des charges de personnel
- Quels sont les effets sur le personnel : première approche en matière d'indicateurs sociaux ? Quelle situation RH en matière sociale dans le secteur du handicap ?

6. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

Jeu de rôle sur des cas concrets qui concernent les participants (en fonction de l'actualité des participants)

7. Articuler le positionnement économique avec les autres domaines d'intervention du CSE

- Le lien entre les orientations stratégiques, leurs conséquences économiques et financières, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Le lien entre les décisions économiques et financières et la politique sociale de l'association
- L'impact des décisions économiques sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail
- Le lien entre l'économie et le social, l'application des textes et des accords d'entreprise (périmètre délégués du personnel)

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

**L'outil indispensable
de l'élu du personnel**

GUIDE DE L'OFFRE SYNDEX 2019

**Pour trouver
la bonne solution
et adopter les
bons réflexes**



**contact@syndex.fr
www.syndex.fr/nos-publications**

MAÎTRISER LE *fonctionnement du CSE* ET DEVENIR UN INTERLOCUTEUR DE LA DIRECTION

Niveau avancé / Réf. : CSE-005

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles de fonctionnement et les moyens d'action du CSE
- ▶ Organiser, structurer et mener des réunions de CSE conformes et utiles
- ▶ Maîtriser les techniques de conduite de réunion

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation CSE-001
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation très opérationnelle ayant pour cœur la vie de l'instance

Une formation tournée vers l'action du CSE, l'échange de pratiques et le lien avec le terrain

Réf. CSE-005

1 jour (7h)

350€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Maîtriser le fonctionnement et les moyens du CSE

- Les élections, les ressources du CSE
- L'organisation et les moyens du CSE (heures de délégation, mandats, rôle des membres...)
- La représentation du CSE et les commissions

Apport de connaissances, échange de pratiques, mises en perspective

2. Connaître les obligations du CSE

- L'intérêt et le rôle du règlement intérieur
- Les obligations financières du CSE

Apports et échanges sur des exemples concrets

3. Tenir une réunion

- L'organisation matérielle des réunions, la convocation
- Le déroulement des réunions, les votes, les résolutions
- Les comptes rendus

Apport de connaissances, échange de pratiques, mises en perspective

4. Devenir un interlocuteur de la direction

- Comprendre son rôle pour agir pleinement au sein du CSE
- La préparation, l'organisation
- La prise de parole, la prise de note, le PV de réunion

Apport de connaissances, mise en situation pratique

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

MAÎTRISER LES *prérogatives et les moyens* d'action du CSE

Niveau avancé / Réf. : CSE-006

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les nouvelles règles sociales
- ▶ Connaître les droits et les moyens d'action du CSE
- ▶ Organiser le CSE, construire sa stratégie et son planning social

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS :

- ▶ Avoir suivi la formation CSE-001
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE plus
SYNDEX

Une formation opérationnelle avec des apports de droit

Une formation tournée vers l'action du CSE, l'échange de pratiques et le lien avec le terrain

Réf. CSE-006

1 jour (7h)

350€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre le CSE

- Qu'est-ce que le CSE et comment y sont articulés les rôles des anciens DP, CE et CHSCT
- Les trois niveaux de lecture du Code du travail et leurs conséquences sur le CSE
- Les rôles du CSE : rappels fondamentaux, évolution et identification des enjeux

Échanges et /ou jeux pour se repérer dans les nouvelles règles de négociation

2. L'organisation du CSE

- La commission SSCT, les représentants de proximité, les autres commissions
- Le CSE dans les organisations complexes

Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective

3. Les attributions du CSE et les modalités de mise en œuvre

- Attributions économiques et sociales
- La capacité d'initiative et d'alerte du CSE
- Les attributions sur le thème SSCT

Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective

4. Les informations-consultations

- Les informations-consultations récurrentes et les informations ponctuelles
- La BDES et l'accès à l'information
- Les expertises économiques et SSCT

Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

COMPRENDRE LA *logique économique de l'entreprise* POUR ÊTRE PERTINENT DANS SON RÔLE D'IRP

Niveau avancé / Réf. : CSE-007

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- ▶ Évaluer la situation de l'entreprise
- ▶ Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation CSE-001



LE *plus*
SYNDEX

Une pédagogie centrée sur la compréhension des mécanismes plutôt que sur la technique

Une formation interactive orientée vers l'action des élus

Réf. CSE-007

2 jours (14h)

700€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Relier l'activité réelle de l'entreprise et les états de synthèse de l'entreprise remis aux salariés

- Initiation à la logique économique : la logique des flux, la compréhension du vocabulaire de base
- La traduction comptable des opérations économiques et financières
- Quelle fonction et quelle utilité des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et tableau de flux

Découverte des concepts à partir de cas simplifiés

2. Situer l'entreprise et sa performance économique

- La dynamique économique : l'outil économique et la recherche de rentabilité
- Le lien entre la profitabilité et la rentabilité économique : comprendre les objectifs fixés par les actionnaires aux managers et leurs conséquences sur la vie de l'entreprise
- Les leviers de la création et de la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise, la place des salariés dans ce modèle

Découverte à partir d'exercices simplifiés

3. Comprendre les enjeux financiers de l'entreprise

- La mécanique de l'effet levier : le rôle de l'endettement pour l'entreprise et pour les actionnaires
- Les leviers des directions pour augmenter les flux annuels de trésorerie
- Les indicateurs de risque financiers : pour les actionnaires, les banquiers et les salariés

Cas d'application simplifiés pour comprendre les mécanismes à l'œuvre

4. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL



Nous avons construit notre gamme SSCT pour qu'elle reflète la diversité des situations que vous rencontrez. Elle est aussi axée sur les enjeux actuels de santé au travail : risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, pénibilité, etc.

Tournée vers la protection de la santé des salariés, la loi fixe ce qui est attendu des employeurs en matière de prévention des risques. Il est donc important d'en maîtriser le contenu pour construire des actions efficaces au sein de votre instance. L'analyse concrète des situations repose sur la connaissance de la théorie : c'est en vous initiant aux méthodes d'analyse que vous pourrez davantage mettre en évidence les contraintes de l'organisation du travail et ses effets sur la santé des salariés. Enfin, élaborer une stratégie d'action, soit dans le cadre de consultation de l'instance impliquant une remise d'avis, soit dans le cadre d'initiatives des représentants du personnel, est au cœur de votre rôle d'élus pour l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Chacune de nos sept formations vous fait ainsi entrer en profondeur dans chaque thématique. Elles vous apportent juste ce qu'il faut de théorie : elles sont avant tout inscrites dans votre pratique quotidienne d'élus et contribuent à accroître votre champ d'action.



NOS *experts*

Alexandre Messaksoudy est le responsable pédagogique de cette gamme

Expert SSCT et psychologue du travail, Alexandre a été élu CHSCT dans un groupe hospitalier avant de rejoindre Syndex. Sa connaissance des effets des conditions de travail sur la santé des salariés lui vient du terrain. La formation ? Il y est venu naturellement et s'y consacre depuis près de 10 ans.

À ses côtés, Anne Benedetto, ergonomiste à Syndex, et formatrice à l'INRS, maîtrise tout autant la question des TMS que le champ réglementaire de la pénibilité au travail. Quant à Isabelle Cretegny, sociologue du travail et chercheuse, elle est incollable sur les différentes formes d'organisation existant dans les entreprises et leurs effets sur la santé.



LES *points forts* DES FORMATIONS SSCT

- **Des profils riches** : sociologues du travail, ergonomes, psychologues du travail par les qualifications, chercheurs ou intervenants dans un service de santé au travail ou une consultation souffrance au travail pour les parcours : nos formations SSCT bénéficient de l'expérience riche de nos formateurs.
- **Terrain** : nos formateurs interviennent régulièrement pour le compte de CHSCT et ont une grande expérience de l'entreprise et du dialogue social en matière de santé au travail. Nos formations s'appuient sur ces réalités vécues.
- **Formations tournées vers l'action** : pour outiller les élus de façon pratique pour les aider à construire des actions d'amélioration des conditions de travail, des espaces d'échange entre stagiaires sont aménagés pendant la formation et des situations particulières sont abordées en groupe.

Analyser avec méthode les effets de l'organisation du travail et des conditions de travail sur la santé des salariés est une compétence essentielle pour construire une démarche de prévention des risques. Syndex est le seul cabinet à proposer cette formation.



Sommaire

SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

S'initier à l'analyse des situations de travail (2 jours)	p. 36
Identifier et prévenir les risques psychosociaux dans l'entreprise (2 jours)	p. 37
Pénibilité réglementaire et pénibilité réelle, quels enjeux et leviers pour le CSE (2 jours)	p. 38
Identifier les enjeux d'un déménagement de locaux pour les conditions de travail (1 jour)	p. 39
Repérer et prévenir les risques de troubles musculosquelettiques dans son entreprise (2 jours)	p. 40
Utiliser l'arbre des causes pour conduire une enquête SSCT (2 jours)	p. 41
Prévenir les effets des horaires atypiques sur la santé au travail (2 jours)	p. 42



S'INITIER À *l'analyse du travail*

Réf. : SSCT-001

OBJECTIFS

▶ S'initier à l'analyse du travail afin de porter efficacement des actions d'amélioration des conditions de travail ou de prévention des risques professionnels

PUBLIC

▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
▶ DS et représentant syndical

PRÉREQUIS

▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur les situations que vous apportez et réalisable sur le terrain

Retours d'expérience et échange de pratiques

Réf. SSCT-001

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Quels sont les moyens légaux à la disposition des représentants des salariés pour observer les situations de travail ?

- Les références légales en matière de prévention des risques professionnels utiles à l'analyse du travail
- Le droit des membres des instances SSCT pour prendre contact avec les salariés à leur poste
- Le cadre légal et la nature de l'enquête après accident du travail et de l'inspection.

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

2. Acquérir des repères théoriques et méthodologiques utiles à l'analyse du travail

- Notions de prescrit/réel, déterminants/effets, risque/danger, etc.
- Les principaux modèles de l'homme au travail

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

3. Préparer et conduire une analyse du travail des salariés

- Identifier la méthode à mettre en œuvre en fonction du but recherché (observation, entretien, etc.)
- Organiser le travail collectivement en se répartissant les tâches entre élus
- Recueillir les informations auprès des salariés au moyen de l'entretien et/ou de l'observation
- Formaliser le travail d'analyse et le porter en réunion de l'instance (CSE/CHSCT)

Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES *risques psychosociaux* DANS SON ENTREPRISE

Réf. : SSCT-002

OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier les facteurs de risques psychosociaux et en connaître les effets
- ▶ Mettre en œuvre une démarche de prévention qui tienne compte des risques repérés

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Une méthode pédagogique active utilisant différentes modalités pour favoriser l'apprentissage

Remise de supports pédagogiques

Réf. SSCT-002

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Identifier les risques psychosociaux présents dans l'entreprise

- Distinguer facteurs, risques et troubles psychosociaux
- Reconnaître la présence de risques psychosociaux à partir des données de l'entreprise (absentéisme, turn-over etc.)
- Identifier les effets des risques psychosociaux sur la santé des salariés

2. Identifier les actions possibles pour prévenir les risques psychosociaux

- Se positionner face à des salariés en difficulté en tant que membre du CHSCT/CSE
- Utiliser les moyens attachés aux instances SSCT : enquêtes, visites, droit d'alerte, etc.
- Mobiliser les acteurs de prévention internes et extérieurs à l'entreprise.

3. Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques psychosociaux

- Retranscrire l'évaluation des risques psychosociaux dans le Document unique
- Contribuer à une démarche de prévention adaptée (recherche de pistes d'action, établissement d'un plan d'action)
- Être en mesure de suivre les plans d'action et la politique de prévention des RPS de manière générale.

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation de situations concrètes apportées par les stagiaires et les formateurs ; retours d'expériences et échanges de pratiques.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

Pénibilité réglementaire et pénibilité réelle, QUELS ENJEUX ET LEVIERS POUR LE CSE ?

Réf. : SSCT-003

OBJECTIFS

► Acquérir des connaissances juridiques en santé au travail et en prévention pour appréhender les questions de pénibilité.

PUBLIC

► Membre du CSE et de la commission SSCT
 ► Membre du CE et du CHSCT
 ► DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

► Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
 ► Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Des formateurs ergonomes intervenant sur le terrain et accompagnant des équipes lors de missions « pénibilité »

Réf. SSCT-003

2 jours (14h)

800€ en inter
 Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Quelles sont les dernières réglementations sur la pénibilité ?

- Passage du C3P (compte personnel de prévention de la pénibilité) au C2P (compte professionnel de prévention) avec les ordonnances Macron
- Les facteurs de pénibilité : présentation générale, à quoi servent-ils

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

2. Comprendre chaque facteur de pénibilité

- Méthodes de mesure de la pénibilité
- Seuils réglementaires
- Les différents effets de la pénibilité sur la santé et leur identification

Retours d'expériences et échanges de pratiques

3. Porter une analyse critique sur un plan d'action pénibilité

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront : accords ou plans d'action pénibilité, référentiels de branche...

4. Rendre un avis dans le cadre de la consultation politique sociale du CSE sur le thème pénibilité

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront : documents de consultation dans le cadre de la politique sociale

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN *déménagement* DE LOCAUX POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Réf : SSCT-004

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux d'un déménagement, les concepts qui y sont associés et les impacts possibles sur les conditions de travail
- ▶ Pouvoir émettre un avis étayé

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ Membre du CHSCT, de la DUP

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Travail possible sur le projet qui vous concerne
Des formateurs qui ont accompagné des équipes lors d'un projet de déménagement

Réf. SSCT-004

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Quelles sont les normes en matière d'aménagement des espaces de travail ?

- Les normes et règlements sur l'aménagement des espaces professionnels (Code du travail, normes AFNOR, INRS...)
- Les calculs de surface (SUN, SHON...)

Étude sur plans proposés par les formateurs et/ou de documents apportés par les stagiaires. Quizz sur les normes

2. Comprendre l'adéquation entre l'aménagement proposé et les activités pratiquées

- Initiation à l'approche ergonomique des situations de travail
- Les différents types d'aménagements possibles : bureaux fermés, bureaux partagés, open space, flex office, etc.
- Lien entre les situations réelles de travail et les options d'aménagement et d'agencement proposés

À partir de situations de travail rencontrées par les stagiaires dans leur entreprise et des documents qu'ils pourront apporter.

3. Évaluer une ambiance physique de travail et ses conséquences sur les conditions de travail et la santé

- L'environnement sonore, lumineux, thermique
- Les flux et déplacements
- Le mobilier
- La densité et le taux d'occupation

Temps d'échanges et de travail en individuel et groupe

4. Comprendre les nouvelles tendances en matière d'aménagement et leurs conséquences

- Flex, Cleandesk et Paperless
- Les changements attendus de ces nouveaux aménagements

Cas pratiques amenés par les formateurs et/ou les stagiaires

5. Méthodes et outils à mobiliser dans le cadre d'une consultation sur un projet de déménagement

- Les documents devant être remis aux représentants du personnel
- Les contacts à prendre (internes et externes à l'entreprise)
- Les démarches possibles pour être accompagné dans le cadre d'une consultation sur un projet de déménagement
- La formulation de l'avis : éléments de méthode

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

REPÉRER ET PRÉVENIR LES RISQUES DE *troubles musculosquelettiques* DANS SON ENTREPRISE

Réf : SSCT-005

OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier des situations de travail pouvant être à l'origine de troubles musculo-squelettiques
- ▶ Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de prévention efficace et durable des TMS

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT, représentant de proximité
- ▶ Membre du CHSCT, de la DUP

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation SSCT niveau 1



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui utilise des situations de travail réelles pour une application pratique des méthodes et outils apportés

Réf. SSCT-005

2 jours (7h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Présenter les pathologies d'origine professionnelle, leurs enjeux et impacts sur la santé et le travail

- Localisation des troubles musculosquelettiques
- De la plainte réversible à la pathologie déclarée
- Enjeux en matière de santé au travail
- Reconnaissance des troubles musculosquelettiques par la Sécurité sociale

Quizz

2. Être capables d'identifier les multiples facteurs et les processus d'apparition des troubles musculosquelettiques

- Comprendre les troubles musculosquelettiques à partir de la compréhension du travail : travail prescrit-travail réel
- Les facteurs d'apparition des troubles musculosquelettiques
- Comment identifier ces différents facteurs de risques ?

Exercices pratiques, présentation de vidéos

Participation active des stagiaires au déroulement de la formation, collectivement et par groupe, regards croisés à partir de situations rencontrées.

3. Outiller l'analyse de situations de travail présentant des risques de troubles musculosquelettiques

- Comment les évaluer et les mesurer ?

Étude de situations concrètes provenant des expériences des stagiaires (transmission lors de l'inscription d'une fiche-guide donnant des repères sur les matériaux à préparer : témoignages, photos ou films, mesurages, plans...)

4. Construire et argumenter des propositions d'amélioration en vue de la prévention de ces risques

- Quelles préconisations matérielles et organisationnelles l'instance peut-elle formuler au sein dans le cadre de la prévention des risques de troubles musculosquelettiques ?

Discussion et mise en perspective à partir d'expérimentations. Apport de supports permettant d'outiller les stagiaires dans leur mission de contribution à la prévention des troubles musculosquelettiques.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

UTILISER *l'arbre des causes* POUR CONDUIRE UNE ENQUÊTE SUR RISQUE GRAVE

Réf. : SSCT-006

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir de la méthode pour analyser les causes d'une situation de travail complexe
- ▶ Trouver des pistes de prévention adaptées.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT, représentant de proximité
- ▶ Membre du CHSCT, de la DUP

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Des modèles d'analyse adaptés à votre situation

Des formateurs utilisateurs de la méthode de l'arbre des causes

Réf. SSCT-006

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Le cadre légal de l'enquête CHSCT/CSE

- S'approprier le cadre réglementaire de l'enquête CHSCT/CSE
- Comprendre le rôle de la commission d'enquête lors d'un accident du travail, en cas de troubles psychosociaux ou de maladie professionnelle

2. Rappel sur les modèles d'analyse des situations de travail

- S'approprier les notions de base en ergonomie (différence entre le travail prescrit et le travail réel, les déterminants d'une situation de travail...)
- Connaître les modèles d'analyse sur les risques psychosociaux

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

3. La conduite de l'enquête

- Contribuer à la constitution de la commission d'enquête
- Savoir identifier les personnes à interroger dans le cadre de l'enquête
- S'initier à la conduite d'entretien

À partir d'exemples pratiques et de situations concrètes apportées par les stagiaires et les formateurs

4. Appréhender la méthode de l'arbre des causes et ses outils

- Distinguer les faits des opinions
- Savoir construire le récit des faits
- Savoir construire l'arbre des causes
- Élaborer des préconisations dans le cadre de la prévention des risques

À partir de cas concrets apportés par le formateur (vidéos) ou les stagiaires, construction collective d'arbres des causes.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

PRÉVENIR LES EFFETS DES *horaires atypiques* SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Réf : SSCT-007

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les effets des horaires atypiques pour prévenir leurs effets sur la santé des salariés

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE et de la commission SSCT
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une approche physique et physiologique des horaires atypiques

Réalisation d'un mémo pratique

Réf. SSCT-007

2 jours (7h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Quel est le cadre réglementaire relatif aux horaires atypiques ?

- La législation en vigueur sur les horaires atypiques
- Les horaires atypiques dans le cadre de la prévention des risques professionnels

2. Identifier les conséquences des horaires atypiques sur la santé et la vie sociale

- L'horloge humaine et son fonctionnement
- Les effets physiques et psychologiques liés aux dérèglements des rythmes de vie

Présentation de schémas, photos, diaporamas. Échanges à partir des expériences et connaissances des stagiaires. Travail en sous-groupes à partir d'articles de presse ou de publications scientifiques : synthèses, analyses critiques, points saillants.

3. Identifier les actions possibles pour prévenir les effets des horaires atypiques.

- Connaître le rôle du médecin du travail en matière de prévention et de suivi des effets des horaires atypiques.
- Définir les points de vigilance à considérer lors d'une négociation syndicale ou d'une consultation des instances sur ce sujet.
- Identifier les actions de prévention à porter dans les instances SSCT

Élaboration collective d'un « mémo » à l'usage des IRP

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

Vous passez bientôt en CSE ?



**Découvrez notre offre
d'accompagnement à la carte**

> www.syndex.fr/offrecse



SYNDEX TRAVAILLE POUR VOUS ET AVEC VOUS

Nous adaptons nos travaux à vos demandes et, dès que possible, vous associent aux différentes étapes de leur déroulement.

Analyse des documents d'information et de négociation

- Vérifier la pertinence et l'actualité des documents
- Appuyer votre connaissance technique et professionnelle

Traitement des données sociales

Construire une base de données sociales et professionnelles

- Identifier les personnes, leurs coordonnées et leurs besoins

**COMMENT
TRAVAILLER L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE**

Depuis l'adoption de la loi relative à l'égalité professionnelle, les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de mettre en œuvre des mesures pour lutter contre les discriminations au sein de leur entreprise.

Pour les entreprises de plus de 50 salariés

- L'obligation de mettre en œuvre des mesures pour lutter contre les discriminations
- L'obligation de publier un rapport sur l'égalité professionnelle

POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH



Rémunération, formation, emploi, égalité professionnelle, temps de travail, etc. sont des enjeux majeurs que vous défendez au quotidien. Mais les politiques et les dispositifs de gestion RH sont complexes et, souvent, vous avez en face de vous des interlocuteurs qui les maîtrisent techniquement.

Parce que vous jouez un rôle essentiel dans la préservation et l'amélioration des droits et des situations des salarié-e-s, notre gamme Politique sociale et gestion RH aborde les grandes thématiques RH que vous rencontrez au quotidien en mêlant apports techniques, cas pratiques, jeux et échanges. Adaptées à vos besoins et à vos situations, nos formations sont dispensées par des experts confirmés dans l'analyse des politiques RH et dans l'appui technique à la négociation.

Vous former, c'est ainsi vous donner les moyens de discuter les choix faits par votre direction en matière de gestion RH. C'est pouvoir étayer techniquement vos revendications et donner du poids à votre action.

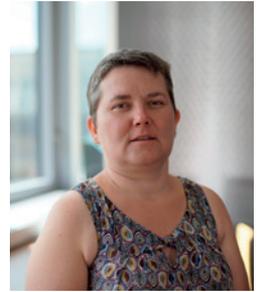


NOS *experts*

Tanguy d'Orange est le responsable pédagogique de la gamme Politique sociale et gestion RH.

Tanguy a occupé des fonctions RH pendant 17 ans avant de rejoindre Syndex en 2004 pour y occuper une fonction d'expert en diagnostic social. Il a accompagné des élu·es d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Passionné par la transmission et la pédagogie, il assure depuis 15 ans des formations pour les élu·es.

À ses côtés, des formateurs spécialisés sur un ou plusieurs thèmes : Rémi Skoutelski pour les questions de classification et de qualification, Julien Gournay et Christelle Prévitali sur les rémunérations, Claire Monnier et Catherine Guillon pour l'égalité professionnelle, et bien d'autres encore...



LES *points forts* DES FORMATIONS EXPERT

- **Actuelles** : nos formations sont réactualisées en permanence au gré des évolutions législatives.
- **Tournées vers l'action** : concrètes, progressives, nos formations vont jusqu'à vous préparer à la négociation.
- **Complètes** : la gamme politique sociale et gestion RH couvre tous les aspects RH de la politique sociale dans votre entreprise.

Le programme et la pédagogie des sessions sont adaptés au fil de la formation à vos besoins et à vos situations concrètes.



Sommaire

POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH

Rendre un avis sur la politique sociale (2 jours)	p. 48
Comprendre et appliquer une convention collective (1 jour)	p. 49
Comprendre la politique de rémunération de son entreprise, avec module optionnel sur la négociation (2 jours + 2 jours)	p. 50
Peser sur les organisations du temps de travail (2 jours)	p. 52
Maîtriser la GEPPMM (2 jours)	p. 53
Peser sur la politique de formation, avec module optionnel sur la négociation (2 jours + 1 jour)	p.54
Maîtriser l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (2 jour)	p. 55



RENDRE UN *avis sur la politique sociale*

Réf. : POL-001

OBJECTIFS

- ▶ Rendre un avis éclairé sur la politique sociale de votre entreprise
- ▶ Identifier les enjeux pour les salarié-e-s,
- ▶ Peser sur les choix de l'entreprise

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Une formation conçue par nos spécialistes du domaine social et donnant des clés pour la négociation

Réf. : POL-001

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Identifier les périmètres, les objectifs et les acteurs de la politique sociale de votre entreprise

- L'approche par thèmes : formation, emploi, égalité professionnelle, rémunérations, etc.
- L'approche par problématiques : sécurisation et employabilité, précarisation, qualité du travail, etc.
- Les acteurs : direction, RH, management, salarié-e-s, représentant-e-s du personnel

2. Contextualiser la politique sociale de votre entreprise

- L'articulation avec les orientations stratégiques et la situation économique et financière
- Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des salarié-e-s de l'entreprise et leurs impacts attendus sur la politique sociale

3. Maîtriser les thématiques de la politique sociale

Programme à déterminer avec vous en amont de la formation sur des thèmes à choisir : emploi, formation, apprentissage, temps de travail, conditions de travail, égalité professionnelle, rémunération, etc.

Pour chacune des séquences thématiques :

- les fondamentaux techniques et juridiques
- les indicateurs et l'analyse des indicateurs
- la recherche et l'identification des causes structurant ou ayant structuré les situations observées
- l'identification des pistes d'action et des revendications

4. Formuler un avis sur la politique sociale

- Le cadre juridique de la remise d'un avis
- Les éléments constitutifs d'un avis et leurs articulations

Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

COMPRENDRE ET APPLIQUER UNE *convention collective*

Réf : POL-002

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le principe de décentralisation de la négociation collective jusqu'aux entreprises.
- ▶ Identifier les thèmes verrouillés au niveau de la branche et ceux ouverts aux dérogations.
- ▶ Connaître les principaux thèmes présents dans les CCN.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, la commission SSCT
- ▶ Membre du CE, CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des cas concrets.

Réf : POL-002

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre l'organisation des différentes règles et dispositions législatives en vigueur et le principe de décentralisation de la négociation collective jusqu'aux entreprises

- Inversion du principe de faveur, dispositions d'ordre public ou supplétives
- La loi, les accords nationaux, les conventions collectives de branche, les accords d'entreprise
- Les domaines réservés aux branches
- Les possibilités offertes aux entreprises de déroger aux accords de normes supérieures

2. Identifier sa convention de rattachement et ses conséquences pour les salarié·e·s

- Le champ d'application des conventions collectives
- Le texte principal et ses avenants
- Les éventuelles modalités locales à prendre en considération

3. Maîtriser les principaux thèmes contenus dans les conventions collectives

- Le champ d'application des conventions collective
- Le calcul des rémunérations minimales
- Les relations de travail
- Les durées de travail
- Les systèmes de classification

Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et des conventions collectives des stagiaires, et d'échanges thématiques entre les participants.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

COMPRENDRE *la politique de rémunération*

DE SON ENTREPRISE + MODULE OPTIONNEL PRÉPARER LA NÉGOCIATION

Réf. : POL-003

OBJECTIFS

- ▶ Obtenir et analyser les informations sur les rémunérations et la politique salariale dans votre entreprise.
- ▶ Identifier les enjeux de rémunération pour les salarié-e-s.
- ▶ Formuler des revendications, argumenter et négocier.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation concrète pouvant être ouverte sur la négociation

Réf. : POL-003

2 jours (14h)

800€ en inter

Intra : sur devis

Avec le module optionnel : 4 jours ; 1600€

PROGRAMME

1. Maîtriser les notions qui structurent les politiques de rémunération

- Qu'est-ce qu'une rémunération ?
- Pouvoir d'achat et inflation, augmentations et partage de la valeur ajoutée
- Les différentes caractéristiques de la rémunération
- Les différents facteurs d'évolution de la masse salariale

2. Obtenir et analyser les informations utiles

- Les différents instruments de la rémunération
- Les sources d'information et les indicateurs clefs
- Croiser et interpréter les informations sur les rémunérations (CSP, femmes-hommes, âges et anciennetés, etc.)

3. Interroger les processus de gestion des rémunérations

- Les modalités d'augmentations individuelles
- Les systèmes de rémunération variable
- La notion de marché des rémunérations
- La prise en compte des « performances » individuelles ou collectives

Exercices à partir de documents et de situations réelles ; échanges entre les participants.

MODULE OPTIONNEL - 2 JOURS

PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

4. Contextualiser la négociation et identifier les enjeux prioritaires

- Quelle est la situation économique de l'entreprise ?
- Quel est le bilan des précédents accords ou décisions unilatérales de l'entreprise ?
- Quelles sont les attentes et les préoccupations des salarié-e-s (pouvoir d'achat, égalité professionnelle, etc.) ?

5. Obtenir et analyser les informations

- Le cadre juridique de l'information des négociateurs
- Déterminer les informations nécessaires à la négociation
- Croiser et interpréter les informations transmises

6. Construire un cahier de revendications salariales

- Bâtir un argumentaire
- Chiffrer les propositions
- Définir les marges de négociation

La brochure qui vous aide à y voir plus clair dans la consultation Politique sociale



POLITIQUE SOCIALE
BIEN LA COMPRENDRE,
BIEN LA NEGOCIER

À télécharger sur
> www.syndex.fr

PESER SUR OU NÉGOCIER LES *organisations du temps de travail*

Réf : POL-004

OBJECTIFS

- ▶ S'informer sur les évolutions législatives
- ▶ Identifier les enjeux pour les salarié-e-s de chaque type d'organisation du travail
- ▶ Négocier un accord « temps de travail » ou des dispositifs spécifiques.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation conçue par nos spécialistes du domaine social et donnant des clés pour la négociation

Réf. POL-004

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre les évolutions législatives en lien avec le temps de travail

- Inversion du principe de faveur, dispositions d'ordre public ou supplétives

2. Identifier les différents types d'organisation du temps de travail

- Les différentes modalités possibles d'organisation du temps de travail (temps partiels, forfait-jours, période de référence, organisations atypiques, etc.) et celles en vigueur dans votre entreprise
- Le lien avec la stratégie déployée

3. Interroger et comprendre les enjeux pour les salarié-e-s

- Quelles sources d'information et quels indicateurs d'analyse ?
- Les conséquences du temps de travail sur les salaires, les conditions de travail, la santé et les parcours professionnels

4. Négocier un accord temps de travail

- Identifier et formuler les enjeux de l'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagements, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

5. Négocier des dispositifs sur le droit à la déconnexion et le télétravail

- Identifier et formuler les enjeux de ce type d'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagement, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

MAÎTRISER LA *gestion des emplois et des parcours professionnels et mixité des métiers* (GEPMM)

Réf. : POL-005

OBJECTIFS

- ▶ Connaître le cadre juridique et les pratiques usuelles de la GEPMM
- ▶ Contribuer à améliorer la sécurisation des parcours professionnels.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Une formation courte qui donne l'essentiel des concepts, des enjeux et des pratiques. Idéal pour les représentants des salariés peu expérimentés !

Réf. : POL-005

2 jours (14 h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Qu'est-ce que la GEPMM ? Quels enjeux individuels et collectifs pour les salarié·e·s ?

- Le cadre juridique de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) et de la GEPMM
- Savoir mobiliser la consultation du CE/CSE sur les orientations stratégiques de l'entreprise pour appréhender ses conséquences sur les emplois et les compétences

2. Déterminer les problématiques d'emploi et de compétences dans votre entreprise

- Construire une grille croisant les différents problèmes et les populations concernées

3. Connaître les outils, moyens et leviers de la GEPMM adaptés aux problèmes repérés

- Connaître les outils et leviers de GEPMM mobilisables et les prioriser en fonction des problématiques rencontrés

Travaux en sous-groupe et restitution collective

4. Identifier le rôle des acteurs dans l'entreprise

5. Analyser un accord GPEC ou GEPMM

- Préambule de l'accord : quels objectifs pour quels enjeux ?
- Dispositions de l'accord : quelle adaptation aux enjeux réels ? quels objectifs concrets et mesurables ?
- Gouvernance de l'accord : quels dispositifs et quels moyens ?
- Bilan de l'accord : comment a-t-il été appliqué ?

En sous-groupes ou individuellement, analyse critique fondée sur une méthodologie Syndex, à partir de cas réels

6. Construire des pistes de travail et de revendication et les argumenter

Échanges d'expériences, cas et jeux de rôle

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

PESER SUR *la politique de formation* + MODULE OPTIONNEL PRÉPARER LA NÉGOCIATION

Réf : POL-006

OBJECTIFS

- ▶ Rendre un avis éclairé sur la politique de formation
- ▶ Identifier les enjeux de la formation pour les salarié-e-s
- ▶ Négocier un accord formation ou le volet formation d'un accord GEPPMM

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP
- ▶ Membres de la commission formation
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Aucun



LE *plus*
SYNDEX

Une formation
concrète pouvant
être ouverte sur la
négociation

Réf : POL-006

2 jours (14h)

800€ en inter

Intra : sur devis

Avec le module
optionnel : 3 jours ;
1200 €

PROGRAMME

1. Identifier et formuler les enjeux de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour les salarié-e-s de votre entreprise

- Employabilité, sécurisation professionnelle, qualité du travail, rémunérations, etc.

2. Maîtriser les mécanismes et les dispositifs de la formation et de l'apprentissage en France

- Les obligations de l'employeur, le financement de la formation, les acteurs de la formation, les dispositifs (congés de formation, VAE, bilans de compétences, etc.)

3. Interroger et comprendre les processus de construction et de gestion de la formation dans l'entreprise

- Le recueil des souhaits et besoins de formation, les arbitrages, l'organisation des formations, l'accès à la formation, l'évaluation des formations, etc.

4. Analyser et qualifier la formation professionnelle dans l'entreprise

- Les sources d'information et les indicateurs d'analyse.
- Articuler la formation professionnelle avec les orientations stratégiques et les problématiques d'emploi et de compétences dans votre entreprise.
- Identifier ou questionner l'impact de la formation sur l'employabilité, la promotion, les parcours et la sécurisation professionnels.

Exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles ; échanges thématiques entre les participants.

MODULE OPTIONNEL - 1 JOUR

PRÉPARER LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD FORMATION OU DU VOLET FORMATION D'UN ACCORD GEPPMM

5. Identifier et formuler les enjeux de l'accord

6. Analyser un projet d'accord de la direction

- Degré d'engagements, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.

7. Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

MAÎTRISER *l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail*

Ref. : POL-007

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le cadre juridique et les notions fondamentales de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de la QVT afin d'apprécier la situation dans l'entreprise.
- ▶ Pouvoir rendre un avis éclairé et se préparer techniquement à la négociation

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre de la commission égalité professionnelle
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP
- ▶ DP, DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Aucun



LE **plus**
SYNDEX

Une formation très complète adaptable et modulable en fonction de vos besoins

Ref. : POL-007

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Qu'est-ce que l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail ?

- Enjeux individuels et collectifs pour les salarié-e-s
- Cadre juridique et les obligations de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et de qualité de vie au travail
- Définition et notions fondamentales (plafond et paroi de verre, etc.)
- Principaux indicateurs de suivi de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail

2. Rechercher et identifier les causes structurant ou ayant structuré les situations observées

- Connaître les causes structurantes de l'inégalité professionnelle ou de la non-qualité de vie au travail : stéréotypes, organisation du travail, politique de management, etc.
- Identifier dans l'entreprise les situations et leurs impacts individuels et collectifs sur les salarié-e-s

3. Rendre un avis et se préparer à la négociation

- Identifier et formuler des propositions et des pistes d'actions
- Construire et formuler un avis
- Identifier les enjeux d'un accord et argumenter les revendications des négociateurs

Méthode pédagogique : alternance d'apports pratiques, de cas pratiques et d'échanges

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



EXPERT



Il suffit d'ouvrir le journal pour se rendre compte que la vie des entreprises ressemble rarement à un long fleuve tranquille. Il en va de même pour le rôle d'un représentant des salariés, une nouvelle fois redéfinies avec l'instauration du CSE. Désormais, la négociation prend une place plus large, renforçant pour les élus la nécessité d'une compréhension fine de l'entreprise pour adopter la meilleure stratégie d'action et défendre au mieux les intérêts des salariés.

Notre gamme Expert accompagne la progression de votre parcours d'élu et a pour objectif de renforcer vos compétences au-delà des sujets sur lesquelles votre direction vous attend habituellement : formations d'actualité, nouvelles formes de dialogue social, restructurations ou épargne salariale et prévoyance, etc. Pour chaque sujet, nos formateurs experts décortiquent les mécanismes et vous donnent des clés pour trouver des leviers d'action ou de négociation efficaces.

Avec nous, construisez un parcours de formation adapté à votre progression et à vos priorités. Et aussi aux diverses situations que vous pourrez rencontrer au cours de votre mandat.



NOS *experts*

Frédéric Renault est le responsable pédagogique de la gamme Expert.

Expert économique et formateur à Syndex depuis 25 ans, Frédéric est aussi un spécialiste de l'épargne salariale. Il aime transmettre ses connaissances. Sa source de satisfaction ? Savoir qu'il renforce votre autonomie en vous formant.

Parmi nos autres spécialistes mobilisés pour cette gamme : Paul Motte, qui peut décortiquer un plan de restructuration et en trouver les failles ; Giselda Akaishi, pour qui complémentaire santé et prévoyance n'ont plus de secrets, et Olivier Chabrol qui vous expliquera comment vous pouvez agir pour la RSE.



LES *points forts* DES FORMATIONS EXPERT

- **Spécialistes** : pour que vous approfondissiez vos connaissances sur des sujets techniques, Syndex vous donne accès à des experts reconnus pour leurs connaissances et leurs expériences sur le terrain. Tous sont également rompus à la pédagogie pour assurer une transmission de leur savoir au plus près de vos besoins.
- **Une gamme qui intègre la négociation** : notre gamme Expert tient compte de la place croissante accordée à la négociation, pour vous conforter dans votre rôle de représentant des salariés et vous aider à défendre au mieux leurs intérêts.
- **Une gamme à la carte** : choisissez vos formations en fonction de vos priorités et de votre progression dans votre parcours d'élu.

Organisées dans un cadre convivial,
les formations Syndex vous offrent
la garantie de la proximité, de la
disponibilité et de l'expertise de nos
formateurs.



Sommaire

EXPERT

ACTUALITÉS

Comprendre le CSE (1 jour)	p. 61
Préparer son passage en CSE (1 jour)	p. 62
Comprendre le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (1 jour)	p. 63

RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL

Se préparer à rendre un avis sur les consultations récurrentes (1 jour)	p. 64
CV de site : un dialogue social innovant pour affronter les mutations économiques (1 jour)	p. 65
Utiliser la responsabilité sociale d'entreprise pour renouveler le dialogue social (1 jour)	p. 66
faire face à la, transformation numérique (1 jour)	p. 68

SE PRÉPARER AUX MUTATIONS

Licenciements économiques et PSE, quels enjeux pour les IRP ? (2 jours)	p. 69
Rupture conventionnelle collective et accords de performance collective : comment éviter un « PSE allégé » ? (2 jours)	p. 70
Exercer le droit d'alerte économique du CE/CSE (1/2 jour)	p. 71
Que faire face à un LBO ? (1 jour)	p. 72

ÉPARGNE SALARIALE ET PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

Epargne salariale : intéressement et participation (1 jour)	p. 73
Les fondamentaux des régimes de prévoyance et frais de santé (2 jours)	p. 74

DÉCOUVREZ NOS PUBLICATIONS À CONSULTER ET/OU TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET

- ▶ **LES BASIQUES**
pour mieux nous connaître
- ▶ **NOTRE OFFRE**
pour un accompagnement ciblé
- ▶ **NOS FICHES THÉMATIQUES**
pour vous conseiller
- ▶ **NOS ÉTUDES ET PUBLICATIONS SECTORIELLES**
pour approfondir vos connaissances sur votre secteur
- ▶ **LES DÉCRYPTAGES**
pour mieux comprendre les évolutions législatives



Retrouvez toutes nos publications et supports de communication sur www.syndex.fr/nos-publications

COMPRENDRE LE *comité social et économique*

Réf : EXP-101

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les ordonnances Macron et leurs conséquences sur le fonctionnement des IRP
- ▶ Préparer son passage en CSE

PUBLIC :

- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation d'actualité qui s'appuie sur nos retours d'expérience

Une formation animée avec nos avocats partenaires

Réf : EXP-101

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre les évolutions législatives récentes

- Les évolutions législatives récentes
- Les ordonnances du 22/09/2017 et les décrets de décembre 2017, les principales modifications

2. Repérer les fondamentaux qui ne sont pas remis en question par les ordonnances

- Les informations-consultations du CE/CSE
- L'accès à l'information, la base de données unique
- Les négociations obligatoires dans l'entreprise
- Les autres principes (dont le droit à l'expertise)

3. La nouvelle organisation du dialogue social

- La nouvelle instance du CSE, le conseil d'entreprise
- La commission SSCT
- L'articulation des instances dans les établissements, les représentants de proximité

4. Comprendre l'organisation de la négociation

- Les concepts juridiques
- L'articulation des accords : Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprise
- Les champs ouverts à la négociation dans le cadre de la mise en place des CSE

5. Les attributions et fonctionnement du CSE

- Le traitement des sujets CE, CHSCT et DP dans le cadre du CSE
- L'évolution des modalités d'information-consultation, d'expertise et accès à la BDES
- Les nouvelles règles de fonctionnement du CSE

6. Construire le calendrier social du passage en CSE

- Connaître les échéances du CSE
- Repérer les accords à négocier en fonction de l'objectif d'organisation du dialogue social
- S'interroger sur les enjeux de la mise en place du CSE, préparer et anticiper le changement d'instance

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

PRÉPARER SON *passage en comité social et économique*

Réf : EXP-102

OBJECTIFS

- ▶ Anticiper la mise en place du CSE
- ▶ Identifier les points de vigilance lors de la négociation
- ▶ Se préparer aux étapes clés de la mise en place de la nouvelle instance une fois les négociations abouties

PUBLIC

- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation d'actualité qui s'appuie sur nos retours d'expérience

Une formation animée avec nos avocats partenaires

Réf. : EXP-102

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Négocier, le préalable nécessaire à la mise en place du CSE

- Le sort des accords applicables aux anciennes IRP
- Les accords à négocier : protocole d'accord préélectoral, accord de périmètre
- Quelles thématiques négocier ?
- Calendrier de négociation, rétroplanning

Cas pratique : votre calendrier de mise en place du CSE

2. Déterminer l'enjeu du périmètre du CSE (*modulable en fonction du public*)

- CSE unique ou découpage en établissements ?
- Focus sur le CSE central
- Le cas de l'UES

Mise en situation ou étude de cas sur la géographie des instances

3. Identifier les points de vigilance lors de la négociation (*modulable en fonction du public*)

- Combien d'élus pour combien d'heures ? Quelle mutualisation possible des heures ?
- Peut-on prévoir des adjoints ?
- Que négocier sur la commission santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) ?
- Quid des autres commissions (commission économique, formation, égalité professionnelle, aide au logement...) ?
- Les réunions du CSE : périodicité, présence de suppléants
- Doit-on prévoir des représentants de proximité ? Quelle place et quel rôle leur assigner ?
- Bien organiser le déroulement des consultations : périodicité, délai, BDES, expertise

Synthèse sur les priorités retenues

4. Se préparer aux étapes clés après la négociation

- Les élections professionnelles
- La dernière réunion CE et la première réunion CSE
- La dévolution du patrimoine du CE au CSE : comment procéder ?
- Se former à exercer son nouveau mandat : formation économique, formation SSCT

Quizz final

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

COMPRENDRE LE *comité social et économique* dans les entreprises de moins de 50 salariés

Réf : EXP-103

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les ordonnances Macron et leurs conséquences sur le fonctionnement des IRP
- ▶ Maîtriser le rôle et les prérogatives du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE d'une entreprise de moins de 50 salariés
- ▶ Délégué du personnel

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation qui vous donne l'essentiel en une journée

Réf : EXP-103

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Comprendre les évolutions législatives récentes : quels enjeux, quelles conséquences ?

- Des changements législatifs profonds
- Accentuation de la décentralisation de la négociation collective
- La négociation dans les entreprises de moins de 50 salariés

2. Les attributions et le fonctionnement du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

- La nouvelle instance obligatoire : le CSE
- Le fonctionnement du CSE : mandat, délégués et heures, réunions, registre des demandes
- Les attributions du CSE : présentation des réclamations, promotion de la santé-sécurité, saisine de l'inspection du travail, le droit d'alerte

3. Les moyens du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

- Les informations à la disposition du CSE
- Le droit à la formation

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

SE PRÉPARER À *rendre un avis sur les consultations récurrentes*

Réf. : EXP-201

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le rôle et les attributions du CSE
- ▶ Clarifier les droits et obligations du CSE
- ▶ Maîtriser la procédure de consultation du CSE

PUBLIC

- ▶ Membres du CSE
- ▶ Membre du CE, du CHSCT, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation applicable au CE comme au CSE basée sur des cas concrets

Une formation abondant plusieurs scénarios

Réf. : EXP-201

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Consultations récurrentes : principes généraux

- Les trois grandes consultations récurrentes, quèsaco ?
- Pourquoi rendre un avis ?
- Un accord pour organiser les consultations ?
- Enjeu des niveaux de consultation : central, local, les deux niveaux ?

Quizz

2. Le démarrage de la consultation lors de la remise des informations

- Des informations précises et écrites
- Focus sur la base de données économiques et sociales
- Lire et décrypter les informations remises
- Quid en cas d'une information insuffisante ?

Travail sur documents réels

3. Le délai pour remettre son avis

- Quel délai, dans quelles circonstances ?
- Un délai aménageable par accord
- Avis rendu après l'expiration du délai : quelles conséquences ?

Cas pratique, mise en situation

4. Comment formuler son avis ?

- La possibilité de formuler des observations et la réponse motivée de l'employeur
- La sécurisation du rendu d'avis par un vote en réunion
- La remise d'un avis favorable ou défavorable nécessairement motivé
- La suite de l'avis rendu par le CSE : l'employeur est-il tenu de le suivre ?

Quizz

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



Cette formation est construite par Laurent Le Dortz, responsable du service juridique de Syndex !

CV de site© : un dialogue social innovant

POUR AFFRONTER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Réf. : EXP-202

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier une démarche de dialogue social innovante et savoir quand la mobiliser
- ▶ Être en mesure d'utiliser les principaux outils syndicaux

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Une formation sur une démarche de dialogue social innovante illustrée par des cas réels

Réf. : EXP-202

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Les trois piliers de la démarche CV de site©

- Passer d'un travail de négociation à un travail d'équipe dans un cadre paritaire
- Utiliser les compétences collectives comme levier de dialogue social et de recherche d'activités nouvelles
- Travailler ensemble à la recherche de solutions nouvelles

2. Les situations et les conditions favorables à une démarche CV de site©

- Identifier et caractériser des situations : de la plus défensive à la plus offensive
- Identifier les freins au développement de la démarche
- Identifier les leviers et les acteurs pouvant permettre à la démarche de s'appliquer (volonté collective des salariés et de leurs représentants, objectifs sociaux des membres de la direction...)

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront.

3. Le « film » d'une mission et les rôles des représentants des salariés à chaque étape

- En « amont » : mobiliser les parties prenantes et cadrer la démarche
- En cours de mission : articuler les 3 piliers de la démarche
- À l'issue de la mission : assurer la bonne mise en œuvre, le suivi et le renouvellement

Cas pratique et mise en situation.

4. Les productions d'une mission

- Le bilan des compétences collectives
- Le CV de site©
- Les recherches d'activités nouvelles

Travail sur documents réels

5. Mise en perspective réelle auprès de chacun

- Travailler sur le cas de chacun et définir concrètement les différentes étapes pour parvenir à cette démarche

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

UTILISER LA **responsabilité sociale d'entreprise** POUR RENOUELER LE DIALOGUE SOCIAL

Réf. : EXP-203

OBJECTIFS

- ▶ Découvrir les outils de la RSE mobilisables par les représentants du personnel
- ▶ Élargir ses possibilités d'action et d'influence sur les politiques et pratiques de l'entreprise

PUBLIC

- ▶ Représentant du personnel dans une structure française ou transnationale
- ▶ Syndicaliste

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE **plus**
SYNDEX

Formation dispensée par l'équipe Syndex spécialisée en RSE et Développement Durable : vous profiterez de nos retours d'expérience !

Réf. : EXP-203

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Qu'est-ce que la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ?

- Définitions
- Jeux d'acteurs autour des concepts de la RSE : État, patronat, syndicats, ONG...
- Les tendances actuelles de la RSE

Exposé par les formateurs, avec des documents supports (livret à conserver)

2. principaux outils et méthodes utilisés

- La norme ISO 26000
- Accords cadres signés avec le mouvement syndical et modalités de déclinaison locale
- Cadres et référentiels juridiques du reporting RSE (international, européen et français)
- Le devoir de vigilance et les plans de vigilance d'entreprise
- Différences et complémentarités entre le dialogue sociétal et le dialogue social

Étude d'exemples d'entreprises

3. Se préparer à l'action en entreprise

*Atelier en petits groupes sur des cas de controverses sociétales
Restitutions croisées et débats sur les propositions*

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



Votre entreprise est engagée dans une démarche RSE et vous souhaiteriez avoir l'éclairage de votre expert ?

Découvrez notre offre en téléchargeant notre fiche pratique sur www.syndex.fr, rubrique Nos Publications !

Le devoir de vigilance, ça vous parle ?



**Pour tout savoir sur ce levier innovant
de dialogue social**

> www.syndex.fr/devoirdevigilance

FAIRE FACE À LA, *transformation numérique*

Réf : EXP-204

OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la numérisation
- ▶ Faire le lien entre ce phénomène et ce qui se passe dans son entreprise
- ▶ Décrypter les évolutions à venir

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale



LE *plus*
SYNDEX

Une formation rythmée avec des méthodes pédagogiques innovantes
Des formateurs expérimentés sur les questions de digitalisation

Réf. EXP-204

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Introduction à la numérisation

- Une des grandes transformations en cours.
- Les principales caractéristiques de cette nouvelle révolution industrielle. Les grandes tendances à l'œuvre.
- Les conséquences sur les entreprises, le marché du travail, l'emploi et le travail.

Présentation, discussion et échanges.

2. Les enjeux de la numérisation dans votre secteur d'activité

- La numérisation ne se déploie pas de manière uniforme. La maturité numérique varie selon les acteurs.
- La chaîne de valeur peut être bousculée. La numérisation peut ouvrir le secteur à de nouveaux concurrents. De nouveaux intermédiaires peuvent venir s'interposer. Les mutations technologiques peuvent rebattre les cartes.

Analyse avec les participants des bouleversements du secteur.

3. Identifier les enjeux de la numérisation dans votre entreprise

- Toutes les fonctions de l'entreprise peuvent être touchées

Exercice pratique de détection des risques et d'évaluation de la maturité digitale. Approche site par site, fonction par fonction.

4. Connaître les outils pour y faire face

- Le rôle des pouvoirs publics
- Le rôle des organisations syndicales et des représentants du personnel

Présentation, discussion et échanges.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

Licenciements économiques et PSE, QUELS ENJEUX POUR LES IRP ?

Réf : EXP-301

OBJECTIFS

- ▶ Se repérer dans les procédures de licenciements économiques et le cadre légal
- ▶ Analyser le contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi;
- ▶ Construire une stratégie de négociation d'un PSE.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Être impliqué dans un PSE ou une restructuration



LE **plus**
SYNDEX

Des formateurs spécialisés dans l'accompagnement des IRP lors de projets de licenciements collectifs

Réf. EXP-301

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Cadre légal

- Définition des principales notions : motif économique, critères d'ordre, etc.
- Les acteurs de la procédure : direction, élus, Direccte, avocat, expert, etc. Qui fait quoi ?
- Livre I, Livre II : quésaco ?
- Le calendrier de la procédure

Apports théoriques et temps d'échanges avec les participants. Illustrations à partir de cas pratiques anonymisés

2. Le plan de sauvegarde de l'emploi : présentation des mesures d'accompagnement

- Contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi : mesures de reclassement interne et externe ; les autres mesures (formation, création d'entreprise, etc.)
- Atelier : décrypter et analyser le contenu d'un PSE

Apports théoriques et travail en atelier autour de cas pratiques

3. La négociation du PSE

- Que peut-on négocier dans un PSE ?
- Atelier : les bons réflexes dans une négociation de PSE

Temps d'échanges avec les participants et atelier de mise en pratique

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

Rupture conventionnelle collective et accords de performance collective :

COMMENT ÉVITER UN « PSE ALLÉGÉ » ?

Réf : EXP-302

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les pièges que peuvent recéler ces accords
- ▶ Se préparer à la négociation d'une rupture conventionnelle collective ou d'un accord de performance collective

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS :

- ▶ Être confronté à la problématique des ruptures conventionnelles ou la négociation d'un accord



LE **plus**
SYNDEX

Formation dispensée par l'équipe Syndex chargée des restructurations : vous profiterez de nos retours d'expérience !

Réf. EXP-302

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Rupture conventionnelle collective (RCC)

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- Nombre et périmètre des départs, planning des départs
- Mesures d'accompagnement pour les salariés « volontaires » : minimum prévu par la loi et mesures négociables
- Les indemnités de départ : montant et régime fiscal
- La validation de l'accord de RCC par la Direccte
- Le rôle du CSE dans le suivi de la mise en œuvre de la RCC
- La RCC, une alternative miracle au PSE... ou une restructuration « incontrôlable » et peu protectrice pour les salariés « volontaires » ?

2. Congé de mobilité simplifié

- Évolutions par rapport au congé de mobilité « ancienne formule »
- Cadre de mise en place

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

3. Accord de performance collective

- Historique : un accord qui « fusionne » 4 types d'accords préexistants
- Le cadre légal introduit par les ordonnances : un accord pour modifier des éléments essentiels du contrat de travail
- Que se passe-t-il pour un salarié qui refuse de voir l'accord s'appliquer à son contrat de travail ?
- Mesures d'accompagnement pour les salariés licenciés : minimum prévu par la loi et mesures négociables
- Pour les salariés qui acceptent de voir s'appliquer l'accord : quelles garanties pour l'emploi dans l'entreprise peuvent-elles être négociées ?
- Accord de performance collective : un dispositif qui permet de sauvegarder la compétitivité dans l'entreprise sans passer par des licenciements ?

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation d'accords ou de projets d'accord pour illustrer le propos

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

EXERCER LE *droit d'alerte économique*

DU CE/CSE

Réf. : EXP-303

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les spécificités de la procédure de droit d'alerte
- ▶ S'informer des changements introduits par les ordonnances Macron

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Être confronté à une situation économique préoccupante



LE *plus*
SYNDEX

Formation dispensée par l'équipe Syndex chargée des restructurations : vous profiterez de nos retours d'expérience !

Réf. EXP-303

0,5 jour (3,5h)

200€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Qu'est-ce que le droit d'alerte, quand le déclencher ?

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- L'état de la jurisprudence
- L'articulation avec les autres consultations (obligatoires ou non)

2. Respecter le formalisme de la procédure

- Une procédure lancée en deux temps et qui requiert un rythme
- L'enjeu d'une préparation soignée en amont
- La mise en œuvre de l'alerte et l'adjonction de compétences

3. Se faire assister par un expert-comptable

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- Un levier accès aux informations pertinentes
- Un travail collectif d'appropriation avec le concours de l'expert

Exposé suivi d'un temps d'échange avec les participants.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

QUE FAIRE FACE À UN *leverage buy-out* (LBO) ?

Réf : EXP-304

OBJECTIFS

- ▶ Décrypter les stratégies des fonds d'investissement
- ▶ Connaître les leviers à activer pour limiter les effets négatifs d'un LBO à ses différents stades

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, du CHSCT de la DUP

PRÉREQUIS

- ▶ Être salarié d'une entreprise détenue ou rachetée dans le cadre d'un LBO



LE *plus*
SYNDEX

Une plongée au cœur des rouages du capitalisme financier

Des cas pratiques pour rendre accessible un sujet très technique

Réf. EXP-304

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. LBO : de quoi parle-t-on ?

- Histoire et mise en perspective
- Le capitalisme financier
- La crise financière de 2008 et ses conséquences sur l'économie mondiale et française

2. LBO, un outil privilégié par les fonds d'investissement

- La montée en puissance des fonds d'investissement
- Chiffres clés des LBO (nombre d'entreprises et de salariés concernés, etc.)
- Exemples d'entreprises connues en LBO

Approche par les chiffres clés et études de cas

3. Comprendre le mécanisme du LBO

- L'opération, de son montage à son dénouement : objectifs et conséquences aux différentes étapes
- Les risques économiques et sociaux associés au LBO

Cas pratique

4. Agir dans le cadre d'un LBO quand on est IRP

- Le cadre légal
- Les leviers à mobiliser
- Les réformes à apporter

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

ÉPARGNE SALARIALE : *intéressement et participation*

Réf. : EXP-401

OBJECTIFS

- ▶ Évaluer des accords d'intéressement et de participation et mieux les négocier

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre du CE, de la DUP, DP
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Vouloir peser sur les dispositifs collectifs (intéressement / participation) de l'entreprise



LE **plus**
SYNDEX

Une formation nourrie de cas concrets

Une formation axée sur la détermination d'arguments de négociation

Réf. EXP-401

1 jour (7h)

400€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Qu'est-ce que l'épargne salariale ?

- Le cadre juridique, les évolutions législatives récentes (Macron, Rebsamen, loi Pacte)
- La participation et l'intéressement dans le circuit de l'épargne salariale

2. Comprendre l'intéressement aux résultats

- Les formules d'intéressement fonction des résultats, fonction de la performance, les formules interdites
- Exemples d'accords d'intéressement
- Apports de méthodes en mission d'accompagnement à la négociation d'un accord d'intéressement, recommandations

Étude de cas

3. Comprendre la participation aux bénéfices

- Comprendre les différents agrégats : capitaux propres, bénéfice net, salaires, valeur ajoutée
- Quand négocier un accord dérogatoire ?
- Exemples d'accords de participation dérogatoires

Étude de cas

4. Rendre un avis et négocier

- Quand négocier un accord dérogatoire de participation ?
- Formuler un avis

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



Vous vous demandez si la participation et/ou l'intéressement dans votre entreprise reflètent la contribution et l'effort des salariés ?

Découvrez comment Syndex peut vous accompagner en téléchargeant notre flyer sur www.syndex.fr, rubrique Nos Publications !

LES FONDAMENTAUX DES RÉGIMES DE *prévoyance et frais de santé*

Réf. : EXP-402

OBJECTIFS

- ▶ Mieux comprendre le fonctionnement des régimes prévoyance et santé
- ▶ Appréhender les évolutions réglementaires et leurs conséquences

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membres des commissions de suivi « protection sociale »
- ▶ DS

PRÉREQUIS

- ▶ Vouloir peser sur les dispositifs prévoyance et frais de santé de l'entreprise



LE **plus**
SYNDEX

Les participants peuvent apporter leurs documents : accords collectifs, tableaux de garanties, comptes de résultat

Réf. EXP-402

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Les fondamentaux

- Périmètre de la protection sociale complémentaire : frais de santé et prévoyance
- Cadre juridique applicable : règles fiscales et sociales
- Mise en place et modification d'un régime : décision unilatérale, référendum, convention de branche ou accord collectif
- Les acteurs et leur rôle

2. Comprendre le fonctionnement d'un régime frais de santé

- L'assurance maladie : régime obligatoire et complémentaire
- Les garanties
- Son architecture (bénéficiaires, cotisations, financement)
- La vie du régime : compte de résultat et outils de suivi

3. Comprendre le fonctionnement d'un contrat de prévoyance

- Régime général, régime complémentaire
- Les garanties en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de décès et les prestations associées
- La vie du contrat : compte de résultat, provisions et réserves techniques

4. Positionner son instance lors de la modification ou la mise en place d'un régime

- Les prérogatives des représentants des salariés : négociation, consultation, suivi / pilotage
- Rôle des dispositions de la convention collective dans la nouvelle hiérarchie des normes
- Notions de « recommandation » et « haut degré de solidarité »

Approche dynamique alternant exposés, temps d'échanges et de travaux pratiques, quizz, mise en situation

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

CSE, ZÉRO STRESS IL Y A SYNDEX



Pour tout savoir sur les offres Syndex

> www.syndex.fr





GUIDE PRATIQUE DU STAGIAIRE

Pour tout savoir sur les modalités pratiques de la formation

Formation des nouveaux élus, QUELS SONT VOS DROITS ?



> Formation économique du nouvel élu

Dans les entreprises de plus de 50 salariés, chaque délégué titulaire du CSE acquiert à sa première élection un droit à la formation économique de 5 jours. Ce droit est renouvelé au bout de 4 années de mandat.

Comment ça marche ?

- **Le temps** : considéré comme du travail effectif, il vous est payé comme si vous aviez travaillé. Les jours sont décomptés de votre congé de formation économique, sociale et syndicale.
- **Le financement** : les frais de la formation (coûts pédagogiques, transports, etc.) sont à la charge du CSE.
- **Le choix de la formation** : c'est vous qui la choisissez. La seule obligation est que l'organisme qui la dispense soit agréé. C'est le cas de Syndex (N°2000-2042).

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, aucun droit à la formation économique n'est prévu pour les élus du CSE. C'est donc un point à négocier avec l'employeur.

Bon à savoir !

Pensez à vérifier vos accords d'entreprise. En effet, un accord peut aborder la formation économique du CSE et prévoir des droits supplémentaires, par exemple l'accès à la formation pour les suppléants, la prise en charge des frais d'inscription par l'employeur, etc.

> Formation SSCT du nouvel élu

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, la formation SSCT du nouvel élu est ouverte à chaque membre du CSE, titulaire comme suppléant.

Ce droit individuel de 3 à 5 jours selon la taille de l'entreprise est acquis à la première élection puis renouvelé à chaque réélection, quelle que soit la durée du mandat.

Comment ça marche ?

- **La durée** : le droit à la formation est de 3 jours dans les entreprises de moins de 300 salariés, 5 jours au-delà.
- **Le temps** : considéré comme du travail effectif, il vous est payé comme si vous aviez travaillé. Il n'est décompté ni du congé économique, social et syndical ni des heures de délégation.
- **Le financement** : les frais sont pris en charge par l'entreprise, dans des limites fixées par un décret (36 fois le smic horaire par jour).
- **Le choix de la formation** : c'est vous qui la choisissez. La seule obligation est que l'organisme qui la dispense soit agréé. C'est le cas de Syndex (N°2013-327-001).

Point de vigilance !

Si le CSE comprend une commission SSCT, l'accord l'organisant doit inclure les modalités de formation de ses membres, en particulier pour la formation spécifique sur les risques ou facteurs de risques particuliers en rapport avec l'activité de l'entreprise. Pensez-y lorsque la négociation d'un tel accord est lancée.

VOS démarches AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR

>>> PARTIR EN
FORMATION DEMANDE
UN PEU D'ANTICIPATION,
NOTAMMENT POUR
OBTENIR VOTRE
AUTORISATION
D'ABSENCE

Vous avez sélectionné votre formation ? Vous devez maintenant demander à votre employeur l'autorisation de vous absenter.

J-40

Au moins 30 jours
avant le début de la formation
Vous adressez votre demande
à l'employeur

J-22

8 jours après au plus tard
Votre employeur répond

J-20

Vous finalisez
votre inscription

Important ! Votre employeur peut refuser de vous laisser partir en formation, mais seulement après avis du CSE et s'il peut démontrer que votre absence porte préjudice à la production ou à la marche de l'entreprise.

DEMANDER UNE **autorisation d'absence**

> **Formation économique CSE/CE**

Lieu et date

Nom, Prénom
Adresse personnelle

Adresse de l'entreprise

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation économique en application de l'article L.2315-63 du Code du travail (L. 2325-44 pour les CE).

Mon absence durera du au.....

L'organisme responsable du stage est Syndex, 22 rue Pajol CS 30011 75876 Paris cedex 18, organisme déclaré sous le n° 11753183775 ayant fait l'objet de l'agrément par le préfet de région pour la formation économique d'élus de CSE.

Je vous fournirai à mon retour l'attestation de présence au stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, prénom
Signature

> **Formation SSCT CSE/CHSCT**

Lieu et date

Nom, Prénom
Adresse personnelle

Adresse de l'entreprise

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation santé, sécurité, conditions de travail en application de l'article L.2315-18 du Code du travail (L. 4614-14 pour les CHSCT).

Mon absence durera du au.....

L'organisme responsable du stage est Syndex, 22 rue Pajol CS 30011 75876 Paris cedex 18, organisme déclaré sous le n° 11753183775 ayant fait l'objet de l'agrément par le préfet de région pour la formation SSCT d'élus de CSE.

Je vous fournirai à mon retour l'attestation de présence au stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, prénom
Signature

Les grandes étapes de votre inscription À UNE FORMATION SYNDEX

1

Contactez Syndex par mail ou par téléphone pour obtenir des renseignements et définir votre besoin de formation

Nos conseillers vous orientent et vous adressent une proposition

2

J-40 Demandez l'autorisation d'absence (au plus tard 30 jours avant la formation) et étudiez les possibilités de financement

3

J-20 Votre employeur a répondu. Finalisez votre inscription

Nous confirmons votre inscription

... Et vous adressons votre convocation

4

J-15 Vous avez reçu votre convocation. Transmettez-la à votre employeur.

5

Jour J Ça y est, vous y êtes !

À l'issue de la formation, nous vous remettons une attestation de stage

6

J+1 Remettez à votre employeur l'attestation de stage

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ !

► AVEC NOTRE NEWSLETTER COMPRENDRE ET AGIR (abonnement sur www.syndex.fr)

- > De l'info pratique
- > De l'info sectorielle et locale
- > De l'info juridique
- > Et l'agenda des matinées débats, webinaires et salons !

► SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- > Des interviews
- > Le chiffre de la semaine
- > Des vidéos



Newsletter Syndex - Mars 2019

À LA UNE



FORMEZ-VOUS !

Vous souhaitez vous préparer à votre mandat ou renforcer vos compétences ? Vous cherchez une formation opérationnelle et un formateur qui comprenne vos préoccupations ? Découvrez nos quatre gammes de formation conçues pour vous rendre autonome au quotidien et faire de vous un interlocuteur pertinent face à votre direction.

[» Découvrez notre offre de formation](#)

LA QUESTION PRATIQUE



QUAND NÉGOCIER LA PÉNIBILITÉ ?

Depuis le 1er janvier 2019 les entreprises d'au moins 50 salariés doivent négocier un accord « en faveur de la prévention des effets de l'exposition à certains risques professionnels ». Dans quelles conditions négocier ? Et en cas d'absence d'accord ? [Lire la suite](#)

SECTEURS ET TERRITOIRES



RGDS RACHÈTE CAPITO : QUELS IMPACTS SUR LEURS CLINIQUES ?

Fin octobre 2018, le groupe Ramsay GDS a acquis le groupe Capito dans le cadre d'une OPA. Avec cette opération, le groupe RGDS prend une dimension européenne et consolide sa place de numéro 1 dans l'hexagone. Outre une évolution juridique, ce rapprochement aura des impacts sur les cliniques RGDS. [Lire l'interview de Lunel Genest et Sabine Robin - experts Syndex](#)



@syndexfrance



@syndexfr



company/syndex

ABONNEZ-VOUS !

BULLETIN D'*inscription*

À nous retourner complété par mail à contact@syndex.fr ou par courrier : Syndex - Formation des élus, 22 rue Pajol CS 30011 - 75876 Paris Cedex 18

VOTRE FORMATION

Intitulé de la formation.....

Code.....

Dates de session..... Tarif.....

Lieu

VOUS

Nom..... Prénom

Fonctions

Téléphone..... Mail.....

LE RESPONSABLE DE VOTRE INSCRIPTION

Nom de l'entreprise..... Siret.....

Nom du responsable formation (si financement par l'entreprise)

Nom du secrétaire de CSE / trésorier (si financement par le CSE).....

Adresse.....

Téléphone..... Mail.....

LA FACTURATION

Adresse de facturation (si différente, par exemple en cas de prise en charge par un OPCO)

.....

Nom de la personne à contacter

Téléphone..... Mail.....

Fait à

Cachet de l'entreprise ou du CSE

Le

NOS ENGAGEMENTS

qualité

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE SYNDEX

La direction de Syndex s'engage à mettre en œuvre les moyens permettant une amélioration permanente de la qualité des formations délivrées à ses clients, en particuliers aux syndicalistes et aux membres des instances représentatives du personnel.

Dans un contexte économique et social évolutif, Syndex met en œuvre des méthodes pédagogiques respectueuses de la diversité des points de vue et des niveaux de formation de ses stagiaires. Syndex vise à donner à chaque stagiaire, les moyens de progresser dans l'exercice de ces mandats, selon ses propres aspirations.

Dans ce cadre, la direction de Syndex a mis en place une coordination nationale de formation, de manière à partager les processus, les contenus pédagogiques et les expériences. Cette coordination qualité et pédagogique a pour but de garantir à tout stagiaire de Syndex un niveau de satisfaction élevé dès lors qu'il s'engage dans une formation Syndex.

L'ADAPTATION DE LA FORMATION

La qualité se traduit également par l'adaptation de nos formations à vos attentes et à vos profils. En amont de la formation, un questionnaire préalable vous est adressé : il permet au formateur de préparer et d'adapter le contenu pédagogique de chaque intervention. Un tour de table de début de formation permet de confirmer cette adaptation par un échange entre les participants et le formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Nous vous proposerons aux étapes clefs de la formation une évaluation de vos connaissances et de vos acquis. Ces évaluations peuvent prendre la forme de questionnements de la part du formateur, de QCM interactifs, de mises en situation ou d'exercices concrets avec correction.

Ces différentes évaluations nous permettent d'ajuster le contenu de la formation et de nous assurer que chaque participant progresse au rythme de la formation. En cas de besoin, des adaptations de contenus peuvent être mises en œuvre.

Enfin, ces évaluations nous permettront d'établir l'attestation d'évaluation des acquis selon trois niveaux : acquis, en cours d'acquisition et non acquis.

N'hésitez pas à interroger votre formateur sur ce dispositif qualité.

SUIVI QUALITÉ

Les stagiaires ont la possibilité de contacter :

- le responsable qualité de la formation au sein de Syndex (les coordonnées vous seront transmises dans le livret d'accueil) ;
- AFNOR Certification pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 juin 2015 : par courrier, mails, ou via AFNOR Pro Contact

Nous rejoindre

À PARIS ET EN RÉGIONS

Syndex AQUITAINE

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59
contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24
contact-auv@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex CENTRE

Tél. : 06 17 62 53 76
contact-centre@syndex.fr

Syndex GRAND-EST

Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 44 72 61
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-grandest@syndex.fr

Syndex HAUTS-DE-FRANCE

Villeneuve-d'Ascq - Tél. : 03 20 34 01 01
contact-hdf@syndex.fr

Syndex ILE-DE-FRANCE

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00
contact@syndex.fr

Syndex NORMANDIE

Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 14 99 50 50
contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90
contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20
contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE - POITOU-CHARENTES

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 93 73 53
contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE-ALPES

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90
contact-ra@syndex.fr

CHSCT/SSCT

Tél. : 01 44 79 15 20
contact@syndex.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél. : +33 6 70 88 64 30
contact-nc@syndex.fr

RÉUNION

Tél. : +33 6 01 97 45 57
contact.reunion@syndex.fr

EUROPE

contact-europe@syndex.fr



syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

CABINET D'EXPERTISE
POUR LES CE, LES CHSCT ET LES CSE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
EXPERT AGRÉÉ CHSCT
ORGANISME DE FORMATION
DÉCLARÉ SOUS LE n°11753183775
22, rue Pajol -CS 30011 - 75876 Paris cedex 18
Tél. 01 44 79 13 00 - www.syndex.fr



Syndex Service Communication-Documentation

Crédit photos : Julien Baillargeon ; Laurent Villeret ; Pierre Morel/La Company

Mai 2019